

Décision du Président

**Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
Transaction n°46211**

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-1 et suivants ;

Vu la délibération du comité syndical CS 3-6-2020 du 8 octobre 2020 concernant la gestion et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;

Vu la délibération du comité syndical CS 4-13-2024 du 12 décembre 2024 définissant les délégations permanentes au bureau syndical et au Président ;

Considérant la nécessité de valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des Collectivités Territoriales de Savoie ;

Considérant le dépôt 2026-01 (SIGERLy P5) n°11750NOB/81868 du 16/01/2026 et la nécessité pour le SDES de récupérer les Certificats d'Économie d'Énergie concernés ;

DÉCIDE

Article 1er : D'autoriser la signature de la transaction d'échange de CEE suivante :

Transaction	Volume (kWh cumac)
N°46211	2 523 008

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'application de la présente décision.

La Motte-Servolex, le